

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 01 avril 2025

Membres en exercice :
9

Date de la convocation: 27/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le premier avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP

Présents : 6

Présents : Michel PHILIP, Bernard RENOY, Emmanuel GHIOTTI, Yannick BOYER, Jean-Claude GILLON, Nathalie UBAUD

Votants: 8

Pour: 8

Représentés: Guy ALBRAND par Emmanuel GHIOTTI, Régine DE LUCA par Michel PHILIP

Contre: 0

Excusés: Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Nathalie UBAUD

Objet: Approbation du Budget Primitif - Micro-crèche 2025 - DE_2025_018

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif Crèche arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 3 mars 2025 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	194 713 €	194 713 €
Section d'investissement	1 219 €	1 219 €
TOTAL	195 932 €	195 932 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu l'avis de la commission des finances du 3 mars 2025 ;
- Vu le projet de budget primitif ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif Commune arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	194 713 €	194 713 €
Section d'investissement	1 219 €	1 219 €
TOTAL	195 932 €	195 932 €

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Michel PHILIP

